

## Déclaration du Bureau d'AGE

Notre congrès d'AGE préparatoire au 79e congrès avait pris clairement position sur la question de l'unité

"Il s'agit de renforcer à tous les niveaux la structuration de notre organisation, avec le souci non d'en faire sa propre fin, mais de la mettre au service du mouvement étudiant.

On ne peut avoir ce souci sans poser la question de l'unité. Il est incontestable que la concurrence entre organisations est un handicap pour le mouvement étudiant, et que l'unité doit être pour nous un objectif constant.

**Il est également certain que cette unité doit être cherchée sur le terrain, dans la convergence des luttes, et qu'il n'y aurait aucun sens à la chercher ni hors de ces luttes, ni contre elles.**

**C'est en menant sans concession le combat contre la politique de casse de l'Université publique, pour une Université publique de qualité ouverte à tous que nous créerons les conditions d'une unité offensive du mouvement étudiant.**

Nous devons à chaque instant proposer l'unité la plus large possible. Cela concerne d'abord tous les syndicats qui ces dernières années ont, pour différentes raisons, quitté, l'Union nationale: nous ne nous résignons pas à ces scissions, et chercherons moins à les concurrencer sur leur terrain qu'à rétablir avec eux l'unité la plus étroite. Cela concerne aussi tous les syndicats qui, localement, se sont construits en dehors de l'UNEF. Cela concerne enfin, bien sûr, l'UNEF-ID: si nous devons dénoncer sans concession ni complaisance la dérive qui l'a conduite en particulier à soutenir les réformes Jospin et Bayrou, nous ne devons pas renoncer à nous adresser à elle comme à un syndicat étudiant, et à ses militants comme à des syndicalistes que nous souhaitons voir prendre le parti des étudiants contre celui du pouvoir. **Nous ne pouvons pas séparer notre détermination à mener notre combat syndical de notre aspiration à l'unité la plus large dans le mouvement étudiant sans condamner l'une et l'autre.**"

Nous ne voyons rien à retrancher à ce texte au moment où semble se poser de façon pressante la question de la réunification entre les deux organisations nationales se réclamant de l'UNEF.

Si notre délégation au 79e congrès a voté unanimement une motion "contre toute forme de réunification", c'est qu'elle a jugé que c'était sur cette

formule que pouvait et devait se faire l'unité du congrès dans la volonté de construire une UNEF au service du mouvement étudiant. Cette volonté et cette unité ne se sont plus jamais manifestées depuis, malgré tous nos efforts en ce sens. Nous devons en tirer toutes les conséquences. L'UNEF telle qu'elle est née du Renouveau de 1971, celle qui s'est illustrée contre Saunier-Seit , Devaquet et Jospin, dans le mouvement de 1995 et, une dernière fois, en prenant position contre la réforme Bayrou a sans doute perdu là sa dernière chance d'exister. Nous le regrettons, mais en prenons acte.

Cette réunification serait une chance pour le mouvement étudiant si elle se donnait clairement pour but premier la défense des étudiants et de l'Université publique contre la politique de casse que mène Allègre après Bayrou et beaucoup d'autres. Elle a d'ailleurs été largement anticipée à Paris IV où de nombreux militants de l'U-ID ont choisi de nous rejoindre pour défendre avec nous dans l'unité les intérêts des étudiants de notre Université.

Le peu que nous savons aujourd'hui des négociations en cours, et la position actuelle des forces qui semblent les mener, laisse peu d'espoir qu'au niveau national la réunification qui se prépare soit cela.

Nous regrettons cette situation, mais il est évident que la position finale que nous prendrons ne doit pas être uniquement dictée par cette condamnation mais avant tout par le souci de poursuivre dans les meilleures conditions possibles le travail syndical que nous avons mené avec succès à Paris IV cette année. Ne pas donner la priorité serait trahir nos mandats.

La conséquence logique en est que les conditions de l'éventuelle réunification, son respect du caractère fédératif propre à toute organisation véritablement syndicale, son ouverture à tous les syndicats qui voudront en être, pèseront beaucoup dans notre décision.

Il doit être clair en tout cas que nous ne nous sentirons engagés que par les accords à la négociation desquels nous aurons participé. Si l'UNEF existe encore, il est urgent que les AGE soient informées des négociations en cours et que le collectif national se réunisse pour en débattre et préparer le congrès extraordinaire qui pourrait seul revenir sur les décisions de Pantin. Dans le cas contraire, nous nous déterminerons seuls.

Sorbonne, 30 septembre 1999.